

POUR L'AGRICULTURE

INSTALLATION



904 ha attribués au profit de 63 jeunes agriculteurs préparant leur installation, s'installant ou récemment installés

7 jeunes agriculteurs bénéficiaires du FASCINA pour un montant total attribué de 13 367 €

Ce fond, instrument financier mis en place par la Safer Nouvelle-Aquitaine à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en charge une partie des frais d'acte lors d'une acquisition réalisée auprès de la Safer.



262 ha portés par la Safer au profit de l'installation de 13 jeunes agriculteurs pour un montant total de 1 237 758 euros.

Le portage foncier est un système d'acquisition progressive mis en place en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, certains départements, des filières et des banques. La Safer achète le foncier et le met à disposition des jeunes agriculteurs bénéficiaires en contrepartie « d'un loyer », pendant 5 à 10 ans. Ces « loyers » sont ensuite en partie déduits du prix d'acquisition à l'issue du portage.



71 ha stockés par la Safer pour un montant total de 308 473 euros.

En partenariat avec la Région, la Safer stocke des propriétés agricoles dans l'attente d'une transmission à des jeunes agriculteurs, soit non identifiés à ce jour, soit qui finalisent leur formation agricole ou leur dossier de financement.

LOCATIONS



1 572 ha mis à disposition via une Convention de Mise à Disposition (CMD)

La durée de mise à disposition est de 1 à 6 ans, renouvelable une fois, et résiliable annuellement par l'une ou l'autre des parties.

ÉVALUATIONS



33 propriétés évaluées représentant un total de 541 ha

La Safer évalue tout type de propriétés rurales : parcelles, bâtiments d'exploitation, maisons d'habitation, domaines... terres, vignes, prés, vergers, forêts...

POUR L'ENVIRONNEMENT



365 ha attribués à des porteurs de projet pour des intérêts environnementaux



5 ha stockés par la Safer pour la protection de l'environnement dans le cadre d'un partenariat avec le CEN, afin de

protéger des sites à forts enjeux environnementaux (zones humides, landes sèches, préservation de la biodiversité...)

POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL



49 ha attribués à des collectivités.

La Safer accompagne le développement local

par la constitution de réserves foncières pour répondre aux enjeux du territoire (infrastructures, gestion de la ressource en eau...) tout en limitant l'impact sur les exploitations agricoles.



520 communes concernées par une convention de veille foncière, ce qui représente 100% du département



La Safer* est l'opérateur foncier de l'espace rural et périurbain. Société anonyme sans but lucratif, elle met en œuvre des missions d'intérêt général au service des politiques publiques.



MARCHÉ FONCIER RURAL ET ACTIVITÉ DE LA SAFER



safer
Nouvelle-Aquitaine

* Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

1165 Route de Charbonnières
24660 Coulounieix-Chamiers
05 53 02 56 40
contact@saferna.fr
www.saferna.fr
www.proprietes-rurales.com

Dordogne
2021

safer
Nouvelle-Aquitaine

L'ACTIVITÉ DE LA SAFER

2021 : LES CHIFFRES CLÉS

1 574 ha
acquis par la Safer
(+66% par rapport à 2020)

904 ha
attribués à l'installation

352 ha
portés et stockés
au profit de l'installation

1 572 ha
en gestion temporaire
via des CMD

LES ACQUISITIONS

178 acquisitions
(+91%), dont
8 préemptions exercées

79%
des acquisitions
de la Safer
concernent
des lots inférieurs
à 10 ha

1 574
hectares (+66%)

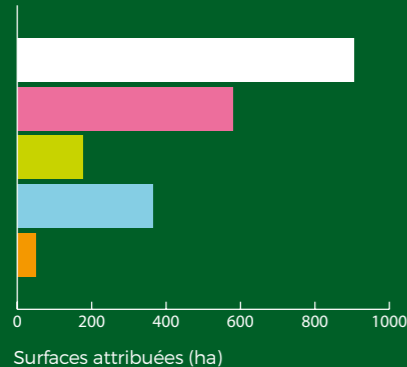
11,1
millions d'euros
(+51%)

89%
des opérations
portent sur des
biens d'une
valeur inférieure
à 180 000 €

LES ATTRIBUTIONS

1 694 ha
attribués

Par destination
(Il peut y avoir
plusieurs
destinations par
attribution) :



47% des
surfaces attribuées
pour des projets
en agriculture
biologique

249 candidatures
examinées en comité
technique
Dont 190 candidats
retenus (76%)

■ À l'installation agricole
■ À la consolidation et restructuration des exploitations agricoles
■ À la forêt
■ À l'environnement
■ Au développement local

LE MARCHÉ FONCIER RURAL

2021 : LES CHIFFRES CLÉS

Nombre de ventes :
9 394
(+32% par rapport à 2020)

Surface mise sur le marché :
20 128 ha
(+27% par rapport à 2020)

Valeur totale
des ventes :
1 029
millions d'euros
(+45% par rapport à 2020)

QUI ACHÈTE ?

Agriculteurs :
28% des surfaces (+33%)

Non agriculteurs :
86% des transactions (+32%)

QU'EST-CE QUE LE MARCHÉ FONCIER RURAL ?

Il est composé de :

- Marchés fonciers agricoles (dont marché des vignes)
- Marché des forêts
- Marché des maisons à la campagne
- Marché destiné à l'urbanisation
- Marché des espaces résidentiels et de loisirs non bâtis

LE MARCHÉ DES FORÊTS

1 004
transactions
(+29%)

6 115
hectares
(+22%)

58 millions
d'euros
(+61%)

LE MARCHÉ DES MAISONS À LA CAMPAGNE

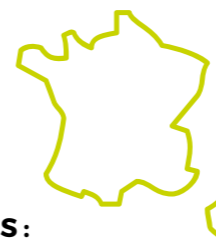
3 706
transactions (+31%)

2 974
hectares
(+19%)

711
millions d'euros
(+43%)

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACQUÉREURS :

- 45% du département (+26%)
- 18% autre Nouvelle-Aquitaine (+38%)
- 9% de région parisienne (+18%)
- 19% autres départements (+66%)
- 8% étranger (+3%)



LES MARCHÉS AGRICOLES



1 613
transactions
(+31%)

9 000
hectares (+38%)

173
millions d'euros
(+93%)

LE PRIX DES TERRES ET PRÉS LIBRES NON BÂTIS :

Moyenne
entre 4 670 €/ha
et 6 980 €/ha
selon la petite région agricole



Évolution
de la moyenne
départementale :
+5%



QUI ACHÈTE ?



50% agriculteurs personnes
physiques (+34%),
35% des surfaces (+23%)



6% agriculteurs
en société (+19%),
12% des surfaces (+33%)



44% non-agriculteurs (+30%),
53% des surfaces (+53%)

LE MARCHÉ DE L'URBANISATION

QUI ACHÈTE ?

Particuliers
+15% en surface
50% du marché



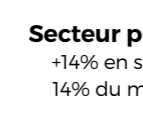
954
transactions
(+62%)

493
hectares
(+16%)

37 millions
d'euros
(+68%)



**Personnes
morales privées**
+18% en surface
36% du marché



Secteur public
+14% en surface
14% du marché